

« Comment (re)mobiliser les habitants dans le conseil citoyen ? » #2

Mercredi 20 mai - compte-rendu

La rencontre a été introduite par un témoignage de M. Bayle, membre du conseil citoyen du bas Cenon (Gironde). Ce témoignage a fait apparaître les éléments suivants :

- c'est un conseil qui vit bien, qui se maintient à un nombre de membres satisfaisant (une douzaine). Comme dans tout collectif, des personnes partent régulièrement pour des raisons personnelles, mais elles sont remplacées assez naturellement par de nouveaux membres ;
- l'un des éléments favorables à ce bon fonctionnement est le règlement intérieur du conseil, élaboré collectivement pendant 8 mois, qui sert aujourd'hui de base solide à l'accueil de nouveaux membres ; il permet de fixer un cadre sur lequel les nouveaux membres peuvent s'engager en connaissance de cause ;
- un autre élément favorable : le conseil nomme parmi ses membres un coordinateur qui, comme son nom l'indique est chargé de faire fonctionner le conseil. Ce n'est pas un président, le conseil continue de fonctionner de manière horizontale mais la présence d'une personne-ressource identifiée parmi les membres permet de tenir le cadre ;
- autre élément majeur, malheureusement absent dans de nombreux conseils : la municipalité est favorable aux conseils citoyens de la ville et facilite autant que possible leur travail ;
- néanmoins le conseil ne possède pas de local et doit parfois se débrouiller « avec les moyens du bord » (ordinateurs et imprimantes personnels, notamment) mais les membres du conseil ont décidé de ne pas rester bloqué là-dessus et de fonctionner malgré tout ;
- même si le conseil est soumis comme tous les autres aux aléas des rencontres humaines, M. Bayle constate que l'un des éléments qui favorise le bon fonctionnement du conseil est le fait qu'il n'y a pas de trop fort caractère au sein du conseil, qui déséquilibrerait les échanges. Il y a une bonne osmose entre les membres. C'est quelque chose d'indispensable à favoriser ;
- dès qu'une idée est posée sur la table par un des membres, elle devient celle du conseil citoyen, elle est acceptée et travaillée par tout le groupe ;
- tous les moyens sont bons pour aller vers les habitants, récolter leurs idées, leurs problèmes, leur point de vue et, par la même occasion, parler du conseil citoyen. Notamment, des cafés citoyens sont régulièrement organisés dans le quartier, dans l'espace public ;
- 3 ans après la création du conseil, un début de reconnaissance par les pouvoirs publics et les habitants est perceptible. M. Bayle insiste sur le fait que, malgré son existence de fait, imposée par la loi, les conseils citoyens doivent faire leur preuve. La reconnaissance n'est pas donnée dès le départ et se construit peu à peu par les rencontres, le travail partenarial et la présence dans les instances.

En complément de ce témoignage, Mme Perron du conseil citoyen Rennais a présenté la technique du « porteur de parole » qui est une méthode très efficace pour intervenir sur l'espace public et interpeller les habitants.

[Cliquez ici](#) pour voir les photos du porteur de paroles du conseil citoyen rennais

De très nombreux modes d'emploi pour mettre en place un porteur de paroles sont disponibles en ligne, par exemple [ici](#), [là](#) ou encore [là](#).

En annexe, nous publions le témoignage de M. Loquen, du conseil citoyen Rennais, qui n'a pas pu prendre la parole pendant la réunion, pour des raisons techniques :

« Pour Rennes, il n'y a qu'un seul conseil citoyen avec 5 groupes territoriaux. En comité de pilotage du contrat de ville, nous sommes généralement entre 10 et 12. Chaque groupe territorial écrit un texte en son nom, validé par le groupe et le lit pendant la réunion.

Nous siégeons également au sein de la conférence communale du logement, en posant beaucoup de questions et en lisant un texte validé auparavant par le conseil. Ainsi, nous sommes la voix des 32 000 rennaises et rennais des 5 QPV et avons beaucoup plus de poids que si chacun représentait son QPV.

Nous avons la chance que les représentants de l'Etat et de Rennes et Rennes Métropole soient très attentif a nos remarques. Nous mettons des commentaires sur chaque dossier et nos remarques sont prises avec beaucoup d'attention. La ville de Rennes a d'ailleurs repris 2 de nos critères d'évaluation.

De ce fait, nous considérons qu'il véritablement co-construction entre nous et les représentants de l'agglomération. »